

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 août 1896

NOUVELLES LOCALES

Le 9 juillet dernier, la *Princesse-Alice*, poursuivant ses travaux scientifiques, a fait une découverte fort intéressante au point de vue géographique et au point de vue de la navigation, mais surtout profitable au bien-être de la nombreuse population qui vit assez pauvrement dans l'archipel des Açores.

A cette date, vers 6 heures du matin, le coup de sonde préparatoire d'une opération de grande profondeur a subitement fait connaître au Prince la présence d'un banc, dans une région considérée jusque-là comme appartenant aux abîmes de l'Atlantique, et située vers 90 kilomètres dans le sud de l'archipel : on attendait ce jour-là une profondeur de 2,000 mètres ou de 3,000 mètres, et le sondeur indiqua 241 mètres.

Aussitôt le Prince entreprit une étude sérieuse de sa découverte et il y consacra plusieurs journées qui se passèrent à multiplier les sondages, tandis que le capitaine Carr dressait une carte au moyen de tous les éléments acquis. Ce travail montra que le banc, appelé aussitôt *banc de la Princesse-Alice*, a 55 kilomètres de tour environ, avec deux points culminants de 76 mètres et de 190 mètres.

Puis, quelques essais de pêche ayant été exécutés, la *Princesse-Alice* reconnut encore une extrême abondance de poisson.

Ces faits, bientôt communiqués par le Prince aux autorités et à la population de plusieurs îles, ont été accueillis avec une joie extrême, car les Açores, des pitons volcaniques surgissant tout droit hors d'une mer profonde, ne possèdent aucun plateau continental, et sont immédiatement entourées de profondeurs énormes, et, par conséquent, très peu praticables pour la pêche.

Dans ces conditions, un banc aussi étendu que celui de la *Princesse-Alice* peut devenir une source de richesse pour les Açores. Malheureusement, la distance qui le sépare de l'archipel n'en permettra l'accès qu'à des embarcations très fortes, car ces parages sont mauvais.

Quinze jours après que la nouvelle de la découverte se fut répandue, quatre navires ont été armés dans les îles de Fayal, de Terceira et de San Miguel pour y commencer l'exploitation de la pêche ; l'un d'eux a reçu le nom de *Prince de Monaco*.

La connaissance de ce banc rendra aussi de véritables services aux navigateurs, car la présence d'un bas-fond, surtout quand il est aussi vaste, augmente beaucoup la hauteur et la violence des vagues, les jours de tempête ; et les marins évitent de passer dans son voisinage, s'ils en sont avertis.

Ces deux points de vue principaux, s'ajoutant à l'intérêt que l'océanographie trouvera dans une modification importante des cartes actuelles pour le relief des fonds océaniques, rendent tout à fait heureuse la découverte qui vient d'être réalisée sous le pavillon monégasque.

La Société Chorale l'*Avenir*, de Monaco, comme nous le disions dans notre dernier numéro, est arrivée mercredi, à 9 heures du matin, retour du concours de Chalon-sur-Saône. Nos Sociétés locales : des Régates, du Sport Vélocipédique Monégasque, la Philharmonique et le Comité des fêtes de la Saint-Roman, s'étaient réunies à la gare pour la recevoir.

A leur sortie de la gare, nos orphéonistes ont été salués par les vivats des nombreux spectateurs massés sur la place et par la joyeuse fanfare du Sport Vélocipédique, à laquelle succéda la Philharmonique, M. le Ch^r de Loth, M. le Ch^r Marquet, M. Gendre, secrétaire du S. V. M., en l'absence de M. Letainturier, président, et de M. Gallerand, vice-président, et M. Bernard Treglia, au nom des membres honoraires de la Chorale, adressèrent alors à M. Gindre, président, et à M. Nef, directeur de l'*Avenir*, des allocutions empreintes de la plus sincère confraternité, félicitant nos courageux compatriotes des succès qu'ils venaient de remporter, et leur offrirent de superbes bouquets, tandis que plusieurs gracieuses jeunes filles leur distribuaient des boutonnières aux couleurs monégasques.

Très émus, M. Gindre et M. Nef, remercièrent les assistants de leur si gracieuse réception, et le cortège se mit en route, précédé par les clairons des sapeurs-pompiers. On se rendit d'abord au siège de la Société des Régates, qui offrait un vin d'honneur, et successivement sur la place Sainte-Barbe et au siège du Sport Vélocipédique, où des toasts chaleureux ont été portés à la Chorale.

Le jour même, S. Exc. le Gouverneur Général recevait du château de Marchais le télégramme suivant :

Veillez féliciter de la part de la Princesse Régente, le Président, le Directeur et les membres de la Chorale, pour le grand succès obtenu à Chalon.

Ce témoignage si flatteur de la sollicitude souveraine, connu de la population dans la soirée, porta l'enthousiasme à son comble, et ce fut avec joie qu'on accueillit en même temps la nouvelle de l'organisation d'une fête, annoncée pour dimanche, à l'effet de réunir toutes les Sociétés monégasques sur l'invitation de M. Olivier Ritt, qui devait, au nom de Leurs Altesses Sérénissimes, les complimenter des efforts de chacune d'elles pour le renom et la prospérité de la Principauté.

Aussi, dès quatre heures, avant-hier, l'enceinte du bal des fêtes de la Saint-Roman, et la place Sainte-Barbe, étaient-elles le rendez-vous de milliers de curieux sympathiques, venus pour acclamer à la fois nos Augustes Souverains et nos Sociétés. Aux tribunes, un essaim de dames et de jeunes filles, aux toilettes fraîches, donnait à la réunion un côté aimable et tout à fait gracieux.

Entouré des principaux fonctionnaires en ce moment à Monaco, conviés pour la circonstance, et de M. G. Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer, S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'adressant à tour de rôle à la Chorale, à la Société des Régates, au Sport Vélocipédique, à la Philhar-

monique et au Comité des fêtes de Saint-Roman, eut, pour chacune de ces Sociétés et pour leurs présidents et directeurs, des éloges, des encouragements et des remerciements pleins d'une affectueuse et paternelle bienveillance. L'espace nous manque, à notre regret, pour insérer cette allocution aujourd'hui, contentons-nous de constater qu'elle a produit une vive impression sur le nombreux auditoire, et que la péroraison de Son Excellence, sur la camaraderie qui existe ici entre toutes les Sociétés, ainsi que sur la part toujours généreuse que prend la Société des Bains de Mer à nos fêtes, comme à tout ce qui peut intéresser le bien-être de la Principauté, a été particulièrement souligné par les applaudissements répétés de la foule.

Ces applaudissements redoublent quand M. Olivier Ritt porte la santé de Leurs Altesses Sérénissimes qui accordent à tous une égale protection et à qui nous devons tous reconnaissance et fidélité.

Des bravos unanimes prouvent que la population entière s'associe de tout cœur au toast de M. le Gouverneur Général.

A la demande de Son Excellence, la Société Chorale a fait entendre deux des chœurs qui lui ont valu ses succès à Chalon : *Le Dernier jour de Pompei*, de J. Ritz, et *Les Pères*, de F. Letourneux, auxquels ont succédé des bravos frénétiques, et la Société Philharmonique, qui avait ouvert la séance par la *Marche Nationale*, s'est fait remarquer par la bonne exécution d'un morceau plein d'entrain, intitulé : le *Réveil*.

Un vin d'honneur offert à tous les groupes réunis a terminé cette fête de famille, que n'oublieront pas ceux qui ont pu y assister.

Après la fête de dimanche sur la place Sainte-Barbe, de nombreux amateurs ont assisté à une représentation théâtrale, organisée au profit des pauvres par un groupe de jeunes gens, avec le concours de plusieurs artistes musiciens.

Le programme se composait d'une pièce inédite en deux actes, paroles de M. Jacques Chiavarini, musique de M. Lavagne de Murger ; titre : *Terme à payer ou les Tribulations d'un propriétaire* — et d'une partie de concert.

La pièce, remplie de scènes drôlatiques, a, nous dit-on, fort divertit l'auditoire ; les interprètes se sont distingués, quoiqu'ils abordassent la scène pour la première fois.

M. Martinet s'est fait applaudir dans le *Credo du Paysan* qu'il chante avec talent, et M. Lavagne a exécuté sur le violon, avec une grande maestria, une fantaisie sur la *Muette de Portici*, morceau hérissé de difficultés.

Enfin M. Vallini s'est acquitté, en excellent pianiste, du rôle ingrat d'accompagnateur.

En résumé, succès de bon aloi, doublé d'une bonne action. Remerciements à tous.

Dimanche 30 août, à 3 heures de l'après-midi, pour la clôture des fêtes de la Saint-Roman, sur

la place du Palais, courses vélocipédiques données avec le très gracieux concours de la Société des Bains de Mer et sous la direction du Sport Vélocipédique Monégasque.

Première course (amateurs). — 3 prix.

Deuxième course (juniors). — 1^{er} prix, 20 fr. ; 2^e prix, 15 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Troisième course (seniors). — 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr.

Quatrième course (régionale). — 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

Cinquième course (régionale consolation), ne pourront y prendre part que les coureurs n'ayant obtenu aucun prix aux courses précédentes. — 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 15 fr.

A 8 heures et demie du soir. — Grand feu d'artifice, tiré sur la Batterie par M. Cupellini, artificier amateur, départ des montgolfières : les Adieux.

A 9 heures et demie. — Grand bal.

A minuit. — Concours de valse, deux prix.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

AVIS

Une sortie officielle (avec fanfare) aura lieu le 6 septembre prochain, le but en est Saint-Laurent-du-Var, où le banquet ordinaire aura lieu. On partira à 7 heures du matin du siège social.

Le championnat de vitesse (seniors et juniors) sera couru pendant cette sortie sur la route du Var.

Des prix en médailles seront attribués aux trois premiers de chaque catégorie.

Le championnat de fond sera couru le 4 octobre prochain et des prix en médailles seront donnés comme pour le championnat de vitesse. En outre un diplôme sera délivré à tout coureur ayant effectué le parcours en moins de 6 heures.

Le P.-L.-M. et l'Exposition suisse. — A l'occasion de l'Exposition nationale suisse, à Genève, la Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M. va organiser entre Marseille et Genève, deux trains spéciaux, aller et retour, à prix très réduit.

Le premier de ces trains partira de Marseille le 4 septembre, avec retour par train spécial, le 8 septembre, au départ de Genève.

Le second train partira de Marseille le 18 septembre, avec retour au gré des voyageurs, dans un délai de huit jours, par tous les trains ordinaires, sauf les express, jusqu'au dernier train de la journée du 27 septembre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Golfe Juan. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée, commandée par M. le vice-amiral Gervais, a motillé au Golfe-Juan samedi, à 4 heures de l'après-midi.

Voici la composition de cette force navale :

Cuirassés : le *Brennus*, portant le pavillon de M. le vice-amiral Gervais, commandé par M. le capitaine de vaisseau Puech ; le *Magenta*, portant le pavillon de M. le contre-amiral M.-G. de Slane, commandé par M. le capitaine de vaisseau Bellue ; le *Courbet*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Marquis, et le *Marceau*.

Croiseurs : le *Bugeaud*, capitaine de frégate Bigant ; le *Troude*, capitaine de frégate Aubert ; le *Faucon*, capitaine de frégate A. Fouët ; le *D'Iberville*, capitaine de frégate Imhoff ; le *Vautour*, capitaine de frégate Le Nepveu de Carfort ; le *Casabianca*, capitaine de frégate Raffanel.

Torpilleurs de haute mer : la *Tourmente*, lieutenant de vaisseau Gervais ; l'*Eclair*, lieutenant de vaisseau de Kérithuel ; le *Sarrasin*, lieutenant de vaisseau Cloarec, et le *Flibustier*, lieutenant de vaisseau Jean Kerguistel.

L'escadre avait quitté Marseille vendredi soir, à 5 heures ; elle séjournera au Golfe Juan une huitaine de jours.

Mec. — Le Conseil général des Alpes-Maritimes a, dans sa séance du 20 août courant, adopté la proposition de M. Barety, d'inscrire au budget départemental une somme de 200 francs destinée à couvrir en partie les

frais des premières fouilles pour découvrir les débris et inscriptions de la tour d'Auguste de la Turbie. M. Barety a prié M. le préfet d'intervenir auprès de M. le ministre des beaux-arts, pour qu'il soit accordé une subvention pour ces fouilles, et de faire déposer au musée de la ville de Nice les débris de la tour qui se trouvent encore au musée Saint-Germain. Le crédit est voté.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les plages normandes, malgré le temps orageux, sont en ce moment le rendez-vous du Tout-Paris. C'est là qu'on rencontre les messieurs les plus élégants et les femmes les mieux habillées. Le soir, les femmes portent de toilettes exquises et les hommes des *smokings*. C'est agréable à voir. Mais le jour, décidément, le cyclisme devient trop envahissant. On rencontre partout des gentils hommes et des gentilles dames coiffées d'affreuses casquettes. Il y en a des blanches, il y en a des noires, il y en a même de noires et blanches, ce qui est le comble de la conciliation.

Avant-hier, un ministre, de passage au Havre, demandait au commissaire spécial de la gare, M. Nicole, l'ancien directeur du journal le *Jockey*, s'il n'y avait pas un congrès de chefs de gare. Ces casquettes blanches et noires rappellent, en effet, la coiffure des employés de nos chemins de fer.

La bicyclette n'est souvent qu'un prétexte à costume. Je viens de rencontrer, sur le boulevard Maritime du Havre, un jeune couple parisien en voyage de noces. Tenu très élégante : veste blanche, culotte courte, bas écossais. On dirait deux collégiens en vacances. Pas l'ombre d'une bicyclette.

— Nous faisons une tournée sur la côte normande, me dit le mari, un habitué de Nice et de Monaco, l'hiver.

— En bicyclette ?

— Oui ! nos bicyclettes nous suivent. Elles sont conduites à main, par deux valets de pied. Mais nous n'aimons ni pédaler ni à la montée, ni à la descente. Aussi, quand nous ne trouvons pas un pays plat, ce sont nos domestiques qui poussent nos bécanes. Nous nous disposons en ce moment à monter la côte d'Ingouville à pied, pour aller voir la villa du Président de la République.

— Vos domestiques doivent trouver votre système incommode.

— Non ! ils y sont habitués.

J'aperçus, en effet, les deux domestiques qui traînaient quatre bécanes en devisant sur la supériorité des chevaux et des voitures pour les courses et les promenades.

— Oui ! disait l'un d'eux ; malheureusement le cheval ne sera bientôt qu'un animal de boucherie. On voit partout des tramways électriques, des vélocipèdes, des voitures automobiles.

— Alors, reprit son compagnon, pourquoi voit-on placardées partout, sur les murs des auberges et des hôtels, sur les bureaux d'octroi, sur ceux des tramways à vapeur de belles affiches par lesquelles la Société protectrice des chevaux met à la disposition des cochers des éponges, de l'eau et du vinaigre. Il n'y aura bientôt plus de cochers. Le besoin de la Société protectrice des chevaux ne s'est jamais fait moins sentir.

Toutes les villes de la Grèce se disputaient l'honneur d'avoir donné naissance à Homère. Toutes les villes de France portent envie à la ville du Havre ou a commencé la carrière politique du Président de la République. La prospérité du Havre augmente tous les jours. Aussi la popularité de M. Félix Faure grandit elle en proportion. Il y a eu au Havre cet été un incroyable mouvement de visiteurs. On rencontre à chaque pas dans les rues des ministres, des hauts fonctionnaires, des personnalités de marque. Hier, j'ai salué M. de Courcel, ambassadeur de France à Londres. Aujourd'hui j'ai rencontré mon ancien camarade de collège l'amiral de Maigret, que je n'avais pas revu depuis sa sortie du *Borda*. Ce qui m'a rappelé la passion avec laquelle nous faisons du canotage, il y a quarante ans. Le canotage était alors une passion très répandue. Le célèbre vicomte de Chateaullard gagnait toutes les courses à l'aviron à Asnières, au Havre et à Dieppe. Les grisettes du quartier Latin et les lorettes du quartier Bréda portaient d'élégants costumes de canotières. Les provinciaux, au Havre et à Dieppe, ouvraient de grands yeux en voyant défiler des longues théories de canotiers et de canotières chantant des chansons de bord. C'était l'époque où le regretté Paul Saunière, si connu à Nice et à Monaco, gagnait des courses à l'aviron et commandait son yacht *Flamberge*. Le canotage a été mis hors la mode par le cyclisme et nos mondaines rivalisent dans ce sport avec les demi-mondaines.

C'est un prétexte à revêtir des costumes à l'allure masculine. On rencontre à tous les coins de la plage de jolies bicyclistesses... sans bicyclettes.

Il y en a des légions dans les hôtels du Havre qui ne désemplassent pas. Ils visitent les phares, les bassins, les transatlantiques, et, pour dix centimes, prennent le funiculaire qui les conduit en face de la villa présidentielle. Ces funiculaires ne désemplassent pas, à la grande joie des actionnaires.

Les courses de Deauville ont eu un éclat exceptionnel. Foule élégante et toilettes magnifiques. Le Président de la République a honoré ces courses de sa présence. Il a été reçu par M. de Kergolay, commissaire du Comité, et, vers quatre heures, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste, il s'est rendu au Grand Hôtel où un lunch a été servi. On voulait offrir un banquet à M. Félix Faure ; mais il a décliné l'invitation. Il a l'estomac un peu fatigué des repas qu'on lui a donnés en Bretagne et à Rossen. Il a dû manger 12 fois du melon, 19 fois du saumon, 17 fois du filet de bœuf, 20 fois de la poularde, 22 fois du canard, 8 fois du homard, 13 fois des haricots verts, 20 fois de la bombe glacée dans ces deux voyages. Le saumon avait fini par l'exaspérer. Il aurait pu dire ce que, d'après M. Edmond About, disait, en Suisse, le capitaine Bitterlin, arrivé à son cinquième hôtel :

— Garçon !... avant-hier matin, à Bâle, vous m'avez servi de la truite !... Avant-hier soir, à Lucerne, vous m'avez servi de la truite !... Hier matin, à Genève, vous m'avez servi de la truite !... Et, ce matin, à Zurich, vous me servez encore de la truite !... Tonnerre de Dieu ! vous voulez donc me faire tourner en truite !...

De même qu'on soumet à M. le Président de la République des discours qu'on doit prononcer devant lui, ne pourrait-on pas lui soumettre les menus ?

M. Félix Faure devait, disait-on, passer un mois à Rambouillet, afin de se livrer à son plaisir favori, la chasse ; le château même a été aménagé à cet effet, M. Félix Faure devant s'y rendre dès les premiers jours de septembre.

Le voyage du tsar, les grandes manœuvres d'Angoulême, vont modifier en partie ces dispositions. Il est à peu près certain, actuellement, que M. Félix Faure ne quittera pas le Havre avant son départ pour les grandes manœuvres.

M. Félix Faure resterait au Havre, d'après les journaux de cette ville, auxquels nous empruntons ces renseignements, jusqu'au 12 septembre. Les Havrais sont dans la joie.

DANGEAU.

CAUSERIE

Aux enfants tout sert d'amulette

Qu'est-ce qu'un joujou ? — Un objet qui amuse les enfants.

De quoi est fait un joujou ? — De n'importe quoi.

Tandis que les hommes s'ingénient à créer des jouets⁽¹⁾, les marmots ne cessent d'en découvrir partout. Dans les amusettes que les pères inventent, comme dans celles que les fils improvisent, des dangers peuvent résider : l'hygiène de l'enfance soit donc avoir son chapitre des jouets, aussi important — sinon plus — que le chapitre des chapeaux et des bonnets.

Au premier rang, parmi les instruments de jeu susceptibles de se transformer en engins nuisibles, je place les hochets, sonores et brillants, d'ivoire, de nacre, d'argent ou d'or, que l'on suspend au cou des enfants très jeunes. Les pauvres bébés les portent à la bouche, les pressent entre les gencives et cela ne leur sert qu'à meurtrir inutilement la muqueuse maxillaire.

Au lieu de ces corps durs, donnez-leur simplement un morceau de pain rassis, ils pourront le mâchonner tout à leur aise, de façon à calmer le prurit gingival qui accompagne la première dentition, sans craindre qu'ils déchirent trop tôt la capsule charnue dans laquelle la dent se développe.

Pour favoriser l'issue, souvent pénible, des premières dents (dents de lait), on a proposé bien des compositions

(1) L'industrie des jouets occupe en France quarante mille ouvriers et représente un chiffre d'affaires de plus de soixante millions. « Pendant longtemps, dit Duclaux, la France achetait ses joujoux à l'étranger ; nous les recevions de Nuremberg, du Tyrol, de la Belgique, de la Suisse. Aujourd'hui l'industrie des jouets est une industrie parisienne très importante ; nous envoyons dans l'Europe entière et en Amérique des poupées articulées, des lapins mécaniques, des pistolets, des fusils, des ménages, des croquets, des théâtres, des lanternes magiques, des polichinelles, des quilles et des soldats de fer-blanc qui ont enfin vaincu les soldats de plomb vénéneux. »

pharmaceutiques; aucune ne vaut la vulgaire croûte de pain.

Tous les *sirops de dentition* du monde sont inutiles aux enfants dont le premier hochet démocratique vient de chez le boulanger; il faut malheureusement, parfois, prescrire ces médicaments aux riches bébés tributaires du bijoutier.

Les inconvénients du dur hochet métallique, quoique sérieux, ne sont rien en comparaison des dangers que présentent certains jouets destinés à des enfants un peu plus âgés.

Poupées, pantins, petits ménages, billes, moulinets, balles, chevaux de bois et chiens de carton font la joie des petits garçons et des petites filles; chiens de carton, chevaux de bois, balles, moulinets, billes, petits ménages, pantins et poupées peuvent faire la tristesse des pères et des mères, si ces jouets ont été achetés au hasard, s'ils proviennent de fabriques employant des substances toxiques pour les colorier.

La chose est triste à dire, mais tous les industriels faisant commerce de joujoux ne se préoccupent pas assez de l'action nuisible des couleurs appliquées sur leurs marchandises. Ils cherchent à donner aux amusettes qu'ils mettent en vente un aspect éclatant qui attire la vue, sans se soucier outre mesure des inconvénients graves qui peuvent en résulter. Il y a quelques années, un savant d'Abbeville, M. de Villepoix, acheta un lot de poupées, de trompettes et d'animaux peints, vendus de cinq à trente centimes: il analysa le tout, et constata douloureusement que les neuf dixièmes de ces jouets modestes, créés pour les petites bourses, étaient enduits d'une couche épaisse de couleur toxique mal isolée par un vernis fort peu protecteur.

Les enfants, on le sait, ont la manie de porter à leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main; trop souvent cet acte irréfléchi a été suivi des plus grands malheurs. C'est ainsi qu'une petite fille de six mois s'empoisonna en léchant la cêruse qui recouvrait la tête de sa poupée.

Un autre exemple curieux est celui d'un petit garçon qui fut mis à deux doigts de la mort pour avoir sucé un morceau d'étoffe verte teinte avec une couleur arsenicale.

De pareils accidents ne devraient jamais arriver. Ils n'arriveraient pas si l'autorité faisait observer, dans toute la France, l'ordonnance de police du 29 mai 1888.

Docteur FÉLIX BRÉMOND.

VARIÉTÉS

L'Agriculture en Chine

De toutes les qualités que l'on admire chez le peuple chinois, celle d'être éminemment agricole est reconnue par tous d'incontestable façon.

Il importe donc d'examiner, en détail, l'organisation de l'agriculture chinoise et de fournir ainsi aux spécialistes les jalons des études et des recherches qui peuvent être utiles à notre pays dans cet ordre d'idées.

L'agriculture chinoise ressemble peu à ce que nous appelons, en Europe, l'agriculture en grand. La propriété territoriale étant très divisée, on voit peu d'exploitations sur une grande échelle. Dans le nord, pourtant, on rencontre des fermes assez considérables, mais, que la culture se fasse en grand ou en petit, les Chinois n'emploient jamais que des instruments fort simples, leur charrue est souvent sans avant-train et entame le sol peu profondément.

Dans le midi, on laboure les rizières avec des buffles. Dans le nord, on se sert de nos bœufs domestiques, de chevaux, de mulets, d'ânes, et le P. Huc, qui a écrit sur l'empire chinois une histoire des plus fouillées, raconte avoir vu plus d'une fois les femmes trainer la charrue pendant que le mari poussait par derrière et donnait la direction au sillon. « Un jour, ajoute le P. Huc, nous eûmes la patience de nous arrêter sur le rebord d'un chemin pour examiner si la pauvre laboureuse avait au moins, de temps en temps, quelque peu de repos. Nous vîmes avec plaisir le travail s'interrompre un instant à l'extrémité du sillon. Les époux s'assirent sur un tertre, à l'ombre d'un mûrier, et chacun fuma une pipe de tabac en guise de rafraîchissement ».

Les petits cultivateurs chinois travaillent souvent à la bêche ou à la houe. On ne peut qu'admirer la bonne

tenue de leurs champs, dont ils arrachent les mauvaises herbes avec une patience invincible.

Il faut que le terrain soit bien stérile de sa nature pour qu'à force d'art et de travail ils ne parviennent à lui faire produire quelque chose.

Dans les endroits trop secs pour la culture du riz, ils sèment la patate douce, le chanvre, le cotonnier, et, s'il existe un recoin tout à fait improductif, ils y plantent quelques arbres utiles, tels que le mûrier, l'arbre à suif, ou un pin pour avoir un peu de bois et de térébenthine.

Le Chinois est pour sa moisson d'une sollicitude inimaginable. S'il a à redouter qu'un vent violent n'égrène les épis de riz en les choquant les uns contre les autres, il réunit plusieurs tiges ensemble et les attache en un seul faisceau pour qu'elles puissent ainsi se prêter un mutuel appui et n'être pas ravagées par le vent.

Leurs systèmes sont moins savants que les nôtres; ils ne forcent pas la terre comme nous; ils la prient plutôt, ils la sollicitent. Ils ne lui demandent rien qu'ils ne lui rendent aussitôt.

L'opinion publique ennoblit tout ce qui a rapport aux travaux des champs. Il n'est pas rare de rencontrer sur les routes des provinces du nord, de riches fermiers vêtus de soie attendre patiemment le passage des chariots pour cueillir le fumier des attelages. Le terme *cueillir* exactement traduit du chinois exprime bien le cas fait de l'engrais agricole.

C'est toutefois de préférence l'engrais humain que le cultivateur chinois recherche. La recherche de cet élément est poussée jusqu'à la manie et occasionne dans la plupart des hameaux des sources d'odeurs suffocantes, par suite de l'accumulation de toutes les saletés quelconques. Les coiffeurs ne vont-ils pas jusqu'à vendre, pour cet usage, les cheveux et la barbe coupés et les rognures d'ongles.

Mais c'est surtout dans les irrigations qu'excellent les Chinois. Au moyen de tuyaux de bambous, l'eau est amenée jusqu'aux sommets des montagnes et toutes les terrasses en sont cultivées. Très ingénieux, ils ont trouvé plus d'un moyen pour rester indifférents aux périodes de sécheresse: ils utilisent alors les eaux des étangs et rivières et ne s'entendent pas moins à les faire écouler quand les inondations sont trop fortes.

Le P. Huc dont l'ouvrage, un peu volumineux peut-être, n'en demeure pas moins des plus exactement documentés pour tout ce qui concerne la Chine, nous explique comment ils se servent de pompes à chaîne ou à chapelet qu'ils mettent en mouvement avec leurs pieds et qui font, passer l'eau d'un réservoir dans une autre avec une grande rapidité. Ils établissent quelquefois sur les bords des rivières des grandes roues d'une légèreté extrême et qu'un petit courant suffit pour faire tourner. Ces roues, construites avec une merveilleuse intelligence, sont entourées de longs récipients en bambou, qui vont tour à tour puiser l'eau dans la rivière et la porter dans un grand réservoir en bois, d'où elle se répand ensuite par une foule de rigoles dans les champs voisins.

On compte en Chine environ 90 millions de familles: l'étendue moyenne des propriétés est de 3 hectares. Un grand nombre ne possède qu'un hectare et demi ou moins encore. Les propriétés de 12 hectares ne sont pas fréquentes; celles de 100 sont rares; celles qui dépassent ce chiffre ont presque disparu. Une loi déclare inaliénable, dans la proportion de 3/4 d'hectare, la petite propriété. C'est ce qu'on appelle la *champ matrimonial*.

Cette protection du foyer a donné à la propriété rurale une physionomie particulièrement animée.

Sous la poussée d'une densité considérable, les forêts ont disparu. Des villages, aussi rapprochés les uns des autres que le sont entre elles les communes environnant les grandes villes, s'élèvent partout, constitués par des maisons qui se touchent presque.

Chaque hameau, chaque groupe de *champs matrimoniaux* est un système complet, où les habitants sont certains de trouver d'abord leur école, leur mairie, leur tribunal de famille et, ensuite, selon leurs besoins, les bras, le buffle, le moulin que le peu d'importance de leur petite ferme ne comporterait pas isolément. Et en dépit des légendes colportées, chaque Chinois se trouve dans son inviolable petit cottage aussi libre, aussi maître, aussi sûr que les seigneurs français du moyen-âge l'étaient dans leurs châteaux.

Il serait exagéré de prétendre que les dix-huit pro-

vinces de l'empire chinois jouissent d'une égale fécondité, mais on peut affirmer que l'agriculture y est partout l'objet du même culte.

Aussi, la Chine peut-elle se suffire à elle-même, bien qu'une partie considérable du pays soit encore à défricher.

On sait que les céréales produites sont le froment, le millet, le sorgho et le riz, qui couvre de ses plantations un huitième de la terre cultivée.

Le thé, culture spéciale de la Chine, donne bon an mal an un rapport de 300 millions de francs.

Faut-il aussi parler de l'immense variété de fruits et de légumes, poires, pommes, prunes, pêches, abricots, concombres, tomates, aubergines, goyaves, grenades, pastèques, oranges, légumes variés, patates, etc., etc., et de la prodigieuse quantité de plantes, azalées, rhododendrons, rosiers, magnolias, chrysanthèmes, etc.? Ce serait oublier que bon nombre d'entre eux nous vinrent de la Chine, primitivement.

En résumé, il faut, s'inclinant devant des résultats, reconnaître à la Chine sa supériorité agricole. Routinière ou non, sa méthode donne un rendement que ne peuvent arriver à provoquer nos procédés scientifiques.

Faut-il en rechercher l'origine dans ce fait que la Chine professe pour l'agriculture un respect protecteur et que, s'inspirant de ses grands moralistes Confucius et Meng-Tse, elle a toujours placé cette industrie au premier rang, tandis qu'au contraire, en France, une défaveur injuste semble s'attacher à la terre et à ceux qui puisent pourtant dans ses entrailles, chaque année, de quoi nourrir et faire mouvoir tout le reste du monde?

FAITS DIVERS

Le *Petit Journal* décrit un monument que M. l'ingénieur Devic se propose d'édifier à l'Exposition de 1900.

C'est une tour hexagonale, en acier, elle empruntera au nickel, à l'aluminium, aux faïences décoratives et au cristal leurs plus riches effets.

La tour sera, dans le sens de la hauteur, divisée en quatre parties subdivisées: la première et la deuxième en cinq étages chacune, la troisième en six étages, tous accessibles au public, et la quatrième en huit étages, mais dont les trois premiers seulement pourront recevoir les visiteurs.

Tous ces emplacements seront occupés par des attractions dont le programme, naturellement perfectible, est déjà en partie arrêté.

Un colossal système d'illumination, comprenant environ 20,000 lampes à incandescence et 2,000 lampes à arc, dessinera toutes les lignes d'ornementation du monument: balcons, consoles, colonnes, statues, frises, chapiteaux, lesquels ornements sont tous prévus en cristal coloré sur armature métallique.

Il en résultera un effet de jour merveilleux et un effet de nuit incomparable, alors que l'électricité allumée dans l'intérieur des statues ou des guirlandes des balcons les fera étinceler de mille feux.

Ce côté décoratif une fois admis, il restait à trouver pour le monument une attraction inédite, ce qui fut fait.

A la naissance de la flèche se trouvera une horloge reproduite sur les autres faces de l'hexagone et de l'une des portes de l'ogive qui l'encadrera sortira, à la place des douze apôtres classiques, le cortège des grandes inventions: l'imprimerie, la télégraphie, l'aérostation, etc.

Ce cortège circulera sur la galerie autour des clochetons et fera son apparition toutes les heures. Au-dessus sera installé un orgue puissant mû par l'air comprimé et un carillon de soixante-quatre cloches. Enfin au sommet de la flèche se dressera fier et joyeux le coq gaulois, un coq de 5 mètres de hauteur formé avec 1,200 lampes à incandescence, qui battra des ailes et lancera à chaque heure un cocorico qui retentira sur toute la surface de l'Exposition.

Comme on voit, tout cela n'est pas banal; mais ce n'est pas tout et voici ce qui constituera réellement le clou de ce monument comme on n'en aura jamais fait.

La tour reposera en entier sur un pivot et sera mue par un appareil hydraulique, qui dans l'espace d'une heure lui fera faire un tour sur elle-même.

Ce mouvement rotatoire sera donc presque insensible et ne pourra aucunement incommoder les visiteurs, mais ceux-ci n'en tourneront pas moins et, tranquillement

assis à une table de restaurant, ils pourront voir se dérouler tout le panorama de l'Exposition, de la ville de Paris et de ses environs.

Une difformité qui apparaît souvent dès la première jeunesse, c'est le dos rond. Chez beaucoup de fillettes, on remarque une connexité du dos avec projection de la tête en avant. La mère attentive crie à l'enfant : redresse-toi, et quand l'enfant se redresse, la difformité paraît s'être accrue au lieu d'être amoindrie. La mère ne voyait que la gaucherie et le manque d'élégance de la tournure de l'enfant ; mais, lors du redressement pour un observateur impartial, d'autres vices de conformation éclatent, on voit évidemment que la cause du mal ne réside pas dans la courbure des épaules. On peut observer alors que la partie inférieure de l'épine dorsale est, dans une certaine étendue, détournée de sa courbe normale et l'on constate que par devant, la poitrine est enfoncée et déprimée et que l'abdomen est saillant, déformations qui indiquent un déplacement des organes contenus dans les cavités viscérales, déformations enfin qui sont la marque d'un affaiblissement des muscles qui maintiennent dans leurs rapports normaux les différentes parties du squelette.

Les enfants, garçons et filles souffrent, quand on les force à rester pendant des heures entières penchés sur la table de travail, mais la souffrance de la petite fille se complique étrangement, grâce à la manière dont elle est vêtue. Toute mère affuble dès l'enfance sa fille d'un corset ; ce corset est toujours serré, quoique toute mère prétende le contraire, car le corset, vu le manque de saillie de la hanche chez l'enfant, tomberait s'il n'était pas serré ; que la mère essaie de faire garder au petit garçon le corset qu'elle force la fille à porter, elle verra que le garçon se plaindra d'être comprimé et emprisonné dans un étai. Le premier remède pour faire disparaître le dos rond, c'est de supprimer le corset, afin de permettre aux organes de revenir à leur situation naturelle. Pour se rendre compte de la déformation, on ordonne à l'enfant, sans faire attention aux épaules, de tenir les bras pendant naturellement sur les côtés du corps, qu'on maintient de façon que la colonne vertébrale reste d'une courbure normale, c'est-à-dire de façon qu'une corde tendue, des épaules aux hanches, au moyen d'un fil à plomb, n'oblique ni en avant ni en arrière, on verra alors que le dos rond a disparu et que la déformation vient évidemment de la faiblesse des muscles du dos, muscles qui ne maintiennent plus la rectitude de la colonne vertébrale.

Pour prendre l'attitude redressée, il faut balancer le corps sur la pointe des pieds en n'en faisant pas reposer le poids sur les talons.

Un moyen simple de se rendre compte si la position redressée est bien prise, c'est de placer l'enfant de manière que l'extrémité de ses orteils touchent le battant d'une porte fermée, on constate chez l'enfant à dos rond que l'abdomen touche aussi la porte et qu'il existe un espace vide entre la poitrine et la porte. Changez alors la position du corps les talons touchant la porte en repoussant l'abdomen en arrière, et en mettant en contact le dos et la porte, vous aurez alors la position cherchée.

La fillette craindra d'abord peut-être de tomber, mais sentira bientôt combien cette position augmente sa force physique.

Cette attitude redressée, conservée pendant la marche et le travail, aide à tous les âges la femme à se débarrasser de la difformité d'un ventre saillant, à donner de l'élégance à la taille et à la tournure, elle augmente la stature, fait bien connu, d'ailleurs. Si quelqu'un marche bien droit, la poitrine en avant, le ventre en arrière, le buste bien assis sur les hanches, on dit, avec raison, il ne perd pas un pouce de sa taille.

LA FALSIFICATION DES VINS. — En toutes les branches de l'alimentation, la falsification se donne libre carrière : elle se fait artistique, ingénieuse et même scientifique. Le dernier Congrès de chimie lui a ouvert un horizon immense. Berthelot, dans son admirable discours d'ouverture, a montré comme idéal un monde social nouveau : tous les produits naturels inutiles et dédaignés, le problème de l'alimentation résolu, le carbone et l'azote indispensables à la vie humaine produits à volonté, gra-

tuitement distribués, la misère abolie et tous les besoins matériels satisfaits, permettant à notre espèce un développement intellectuel intense.

Nous voulons voir là autre chose que le rêve d'un savant ; mais combien cette réalité mettra-t-elle de siècles à se réaliser parfaitement ? Pour l'instant la chimie industrielle donne surtout naissance à une foule de fabrications, plus ou moins honnêtes, plus ou moins adroites, et c'est surtout dans la falsification des boissons que l'ingéniosité falsificatrice s'exerce en toute vigueur, presque en toute liberté.

Autrefois la falsification du vin était sévèrement réprimée ; comme preuve de l'antiquité de la persécution faite en Espagne contre les vins plâtrés, on pourrait reproduire l'intéressante charte dictée au seizième siècle par Pierre I^{er} d'Aragon : cette charte ordonne que sous n'importe quel prétexte on ne mette ni chaux, ni plâtre, ni sel dans les raisins, vins, pressoirs, tines, cuves ou autres récipients dans lesquels il y a des raisins et du vin, que le vin soit rejeté, les récipients brûlés, et ceux qui contreviendraient à cette ordonnance étaient condamnés à une amende de soixante sous d'or.

En Espagne, en Portugal, en Autriche-Hongrie, dans tous les pays vinicoles, les falsificateurs sont aujourd'hui sévèrement punis et la fabrication des vins artificiels est interdite. A l'encontre de ces pays, la France se trouve dans une situation d'infériorité manifeste, puisqu'elle laisse fabriquer et circuler toutes les mixtures.

C'est donc en France surtout, le pays du bon vin pourtant, qu'il est le plus difficile de trouver du vin naturel, fabriqué suivant les règles classiques et ne nuisant jamais à la santé ou à la digestion, et qu'on est dans la nécessité de se faire désigner par des médecins des maisons honnêtes comme la maison Pesqui, au Bouscat, près Bordeaux, restant absolument étrangères à l'art dangereux des falsifications malhonnêtes.

COUP DE SOLEIL, INSOLATION. — Quand l'insolation ne frappe que les membres ou quelque partie du tronc, elle n'offre rien de dangereux et se borne à une sorte d'érysipèle local, contre les douleurs duquel on devra employer les onctions adoucissantes. Mais lorsque l'insolation porte sur la tête, le cas peut présenter une réelle gravité. Il faut, en toute hâte, en attendant l'arrivée du médecin, user de dérivatifs énergiques, c'est-à-dire plonger les pieds dans l'eau très chaude, placer des sinapismes aux cuisses et aux mollets ; enfin, prendre des lavements de sel, pendant que sur la tête et autour du front on applique des compresses d'eau fraîche.

LES PLANCHERS EN PATE A PAPIER. — On commence à employer aux Etats-Unis des planchers en pâte à papier. Les planches ainsi obtenues présentent, paraît-il, de nombreux avantages, ils n'ont point de joints, et par suite des rainures dans lesquelles s'accumule la poussière comme dans nos planchers ordinaires. Ils conservent bien la chaleur, ils ne résonnent pas sous les pieds, et sont d'un contact très doux. Sous ce rapport ils se rapprochent des tapis de Linoleum. Enfin ils reviennent à un prix inférieur à celui des bois durs généralement employés dans la confection des parquets. La pâte à papier est mélangée d'un peu de ciment qui sert d'agglutinatif. Elle s'expédie en sac à l'état pulvérulent.

Pour l'employer on la réduit en une bouillie épaisse que l'on étend sur le sol et que l'on comprime à l'aide de rouleaux. On donne à ce parquet une couleur appropriée, chêne, acajou ou noyer.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Louis Capellero, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le vingt-huit août courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 20 août 1896.

Pour le Greffier en Chef :
A. Croco, C.-G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 août au 23 août 1896

CANNES,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.

Départs du 16 au 23 août 1896

CANNES,	b. Marie, fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Besson,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
SAINT-RAPHAEL,	cutter, Ste-Françoise, fr., c. Suche,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLS, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQUE MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1896